

CHAPITRE III

Direction des finances

La structure de l'administration donne la responsabilité de la comptabilité et de la trésorerie communale au Service financier. Cette centralisation permet d'assurer une sécurité et un contrôle fiables et donne à la Municipalité une vision mensuelle globale des recettes et dépenses courantes, du niveau de consommation des crédits d'investissements de chaque Direction, des modifications du budget de l'exercice en cours par les votes du Conseil communal ou de sa Commission des finances.

Si ce rôle transversal est vu parfois comme celui d'une police financière par des services communaux recherchant plus d'autonomie, il est essentiel pour garantir la prévention des irrégularités ou négligences toujours possibles d'une part, et pour tenir l'Exécutif informé en permanence de la position du navire qu'il pilote d'autre part.

Un seul point noir à ce tableau est constitué par l'impossibilité d'obtenir une information automatique et en temps réel sur nos rentrées fiscales au cours de l'année. Nous sommes pour l'instant condamnés à attendre le bouclage des comptes de l'Administration cantonale pour en disposer. Malgré les efforts répétés durant l'année 2000, ce serpent de mer continue à alimenter les conversations et cet obstacle a gêné une analyse plus précise et actualisée de la situation financière communale.

Le Service des impôts, de la caisse et du contentieux fait face à une augmentation accélérée des prestations assumées : poursuites + 16 %, saisies + 12,6 %, conversions d'amendes en arrêts + 16,5 %. Une telle évolution est à placer en aval de l'augmentation importante du nombre des sentences municipales prononcées, qui est de 27 % durant le dernier exercice.

L'augmentation des prestations fournies a été difficilement compensée par des mesures de rationalisation et la simplification de certaines démarches, sans augmentation des postes.

SERVICE FINANCIER

Rappelons que les missions principales du service sont les suivantes :

- élaboration et présentation du projet de budget annuel
- bouclage et présentation des comptes
- harmonisation et gestion du plan comptable, du fichier des fournisseurs et du fichier des débiteurs

- contrôle et suivi des opérations comptables de l'ensemble de la Commune, de la FLAT, du FERL, de la CPCL et de la Fondation Pasche
- supervision et édition des factures débiteurs (hors SI)
- exécution des paiements aux fournisseurs et aux autres créanciers
- paiements des salaires et des pensions
- gestion de la dette communale et de la trésorerie courante
- information générale, encadrement et formation à l'utilisation du logiciel comptable GEFI
- gestion des profils et des autorisations d'accès au logiciel GEFI
- encadrement des comptabilités de direction dans l'approche des divers problèmes posés par la Taxe à la valeur ajoutée (TVA)
- étude et rédaction de projets d'actes constitutifs de droits de superficie, suivi des droits octroyés
- secrétariat de la Commission immobilière.

En outre, durant l'année 2000, le Service financier a notamment œuvré pour la réalisation des tâches particulières ci-après :

- consolidation et élargissement des fonctionnalités offertes par l'application informatique GEFI
- créations de liaisons directes entre la comptabilité communale (GEFI) et les applications paracomptables ISIS (gestion des abonnés SI), OFIGER (gestion des locataires) et les programmes de facturation pour l'APEMS (accueil pour enfants en milieu scolaire) et l'UIOM (usine d'incinération des ordures ménagères)
- participation aux séances de la Commission d'estimation fiscale des immeubles, pour ceux situés sur le territoire de Lausanne (révisions ordinaire et générale)
- assistance aux travaux de mise en place de la nouvelle structure du Palais de Beaulieu
- collaboration aux travaux de la commission technique du projet EtaCom
- gestion comptable et financière des sociétés Boisy TV S.A. et DigiTV S.A. dans lesquelles la Commune a des participations financières
- participation aux séances du Conseil d'administration de Jeunotel S.A.

- participation aux travaux du Conseil de fondation du Fonds de financement de la caisse de pensions TL
- assistance aux séances du Conseil d'administration de la coopérative COLOSA
- participation aux réunions du Conseil d'administration de la société LOGACOP
- participation aux séances du Conseil d'administration de la coopérative des Maisons familiales de Bellevaux
- participation au Conseil d'administration de la SI Tour d'Entrebois A S.A.
- participation aux séances du Conseil d'administration de la Vidynette S.A.
- préavis N° 125 du 6 janvier 2000, traitant de la prolongation de la durée du droit de superficie en faveur de NAGRAVISION S.A.
- préavis N° 134 du 2 mars 2000, réponse à la motion de Mme Eliane Rey au sujet de la manière d'appréhender les crédits d'investissements
- préavis N° 164 du 27 juillet 2000, consacré à l'octroi d'un droit de superficie pour la réalisation d'un practice de golf au Chalet-à-Gobet
- préavis N° 186 du 23 novembre 2000, pour l'augmentation du plafond de l'autorisation générale d'emprunter
- collaboration à la gestion de la fortune de la CPCL et la rédaction de son rapport annuel de gestion.

COMMISSION IMMOBILIERE

Nous rappelons que, corporation publique et propriétaire privé important, notre Commune est amenée à intervenir très fréquemment dans le marché immobilier sous toutes formes : acquisitions et aliénations gratuites et onéreuses, servitudes, droits d'emption, de préemption ou de réméré, droits distincts et permanents de superficie. La plupart de ces affaires entrent dans les compétences du secrétaire de la Commission immobilière qui les règle directement, après les avoir soumises à la Municipalité et fait ratifier le cas échéant par la Préfecture. Les dossiers importants sont soumis à la Commission qui, présidée en séance plénière par M. le Syndic, s'est réunie deux fois en 2000 pour examiner une quinzaine d'affaires présentées par le secrétaire, dont les conclusions ont fait l'objet d'une décision que ce dernier se charge d'appliquer : négociation de prix, refus, préparation des actes, etc...

En outre, au cours de l'année 2000, le secrétaire a participé aux séances de diverses commissions et groupes de travail, notamment à celles du groupe économique.

A ces activités sont ajoutées, pour le secrétaire, la rédaction en tout ou partie des préavis suivants :

N° 139, du 30 mars 2000, concernant la cession de plusieurs parcelles à la Fondation de l'Arboretum national du Vallon de l'Aubonne

N° 143, du 13 avril 2000, relatif à la vente des parcelles

N° 157 et 185 situées à Combremont-le-Grand

N° 167, du 31 août 2000, concernant la vente de 4 350 m² environ de la parcelle communale N° 15 410 sise à Vers-chez-les-Blanc

N° 192, du 21 décembre 2000, relatif à l'acquisition, par la Commune, d'une parcelle de domaine public cantonal située entre Ouchy et Vidy

Enfin, le secrétaire de la Commission immobilière a siégé à la Commission d'estimation fiscale des immeubles du district de Lausanne qui s'est réunie vingt fois en 2000, afin de traiter 1 450 dossiers.

Nous mentionnons ci-dessous la liste des affaires ayant abouti en 2000 à une inscription au Registre foncier, étant entendu que plusieurs dossiers sont en cours, ceci dans le cadre de l'autorisation accordée par le Conseil communal le 24 mars 1998.

1. Acquisitions

1.1 A titre onéreux

Immeubles

Conservatoire de Lausanne,
parcelle N° 5 975 Rue du Midi 8

Commune du Mont s/Lausanne,
parcelle N° 15 499 Pré Guillaume

Charles PIOTET,
parcelle N° 2 172 Rue de la Pontaise
15

1.2 A titre gratuit

Terrain

Oreste S.A., 137 m² Route d'Yverdon 1-7

Servitudes

Canalisations d'égouts Région du Chalet
Boverat

Usage pour locaux PC Route des Plaines-
du-Loup

2. Aliénations

2.1 A titre onéreux

Immeubles

1 429 m² de la parcelle 1 320,
pour l'aménagement du
carrefour du Galicien DDP CIGM

Servitude

Extension de l'assiette d'une servitude (Voyages Plus) Avenue du Théâtre

2.2 A titre gratuit

Terrains

26 m² de la parcelle N° 633 pour l'aménagement du carrefour du Galicien Avenue du Chablais

208 m² de la parcelle N° 2 645 à l'Association de la Maison des jeunes Chemin d'Entrebois

19 418 m² à l'Etat de Vaud Echallens

Servitudes

Canalisation d'égouts en faveur de M. Roque de Pinho Route du Golf

Modification d'une servitude personnelle en faveur du Lausanne-Ouchy Rue de Genève-place Bel-Air

Servitude personnelle en faveur de la commune de St-Sulpice, pour des collecteurs St-Sulpice

Servitude foncière de passage à pied, pour tous véhicules et canalisations en faveur de MM. Samuel et Denis Pache Chemin du Boulard

Cession de servitude à Metro Lausanne-Ouchy

3. Echange

Commune d'Assens Echallens

SERVICE DES IMPÔTS, DE LA CAISSE ET DU CONTENTIEUX

IMPÔTS

Le bureau des impôts effectue les tâches suivantes :

- établissement, mise à jour des rôles d'impôts des contribuables lausannois;
- collaboration avec l'Administration cantonale des impôts en matière d'assujettissement, de taxation, de répartitions, d'exonérations et de remises d'impôt;
- réception du public, renseignements et conseils fiscaux, statistiques;

- secrétariat de la commission communale de recours en matière d'impôts communaux et de taxes spéciales.

Rôle des contribuables

	31.12.1999	31.12.2000
Rôle ordinaire	69 152	69 660
Tableau supplémentaire	3 020	2 949
Rôle des indigents	429	388
Rôle de l'impôt à la source	6 596	6 443
Rôle des étrangers sans activité	265	265
Rôle des propriétaires de chiens	3 386	3 346
Contribuables avec domicile régulier hors Lausanne	6 464	6 273

CAISSE

La caisse centralise tous les paiements et encaissements de la Commune, à l'exception de ceux des Services industriels. En dehors des tâches courantes – service des guichets, bouclage journalier – le personnel est chargé de l'encaissement des recettes journalières des services communaux, des sentences municipales et amendes d'ordre.

CONTENTIEUX

Le bureau du contentieux est chargé du recouvrement des créances de la Ville, de l'Agence communale d'assurances sociales et de la Caisse de pensions du personnel communal, à l'exception des sommes dues aux Services industriels et des prétentions fiscales gérées par la Recette de l'Etat.

Il procède auprès des instances judiciaires compétentes : offices des poursuites et faillites, justice de paix, tribunaux, etc. à qui Fr. 657 152.30 de frais ont été avancés en 2000, soit une augmentation de 21 % par rapport à l'année 1999, pour obtenir, par voie d'exécution forcée, que les débiteurs s'acquittent de leur dû.

Le nombre de cas remis au contentieux en 2000 est à nouveau en augmentation, ceci principalement en raison des sentences municipales dont le volume a enregistré une nouvelle hausse de 27 % (+ 9 603). De manière générale, le nombre de procédures liées au recouvrement de nos créances, subit également une augmentation importante. Ainsi, le nombre de poursuites a augmenté de 16 % (+ 1 431), celui des saisies de 12,6 % (+ 624) alors que les demandes de conversions d'amendes en arrêts enregistrent une hausse de 16,5 % (812). La diminution du nombre de mainlevées enregistrées dénote en fait un retard dans l'avancement du traitement de ces procédures.

La baisse enregistrée sous la rubrique «facture à recouvrer» (cf. tableau ci-après) est fictive; elle correspond à une manière différente d'établir la statistique en fonction des nouveaux outils de comptabilisation et de gestion que sont GEFI (comptabilité), Cash-in (gestion contentieux) et OFIGER (gestion des loyers). Par ailleurs, dans un souci de rationaliser davantage le traitement systématique de nos dossiers, le délai de «remise à contentieux» a été prolongé de vingt jours.

L'année 2000 est une année de transition au cours de laquelle nous nous sommes attachés à mesurer l'im-

pact des nouveaux instruments informatiques mis en œuvre. Une fois achevée la période de transition et la gestion simultanée des systèmes anciens et nouveaux, force est de constater que les ressources en personnel du contentieux ne sont plus suffisantes. L'augmentation du nombre de dossiers conjuguée à un prolongement systématique des procédures, est particulièrement préoccupant dans le secteur du recouvrement des sentences municipales.

C'est ainsi qu'en 2000, 80 599 cas ont été traités par le contentieux.

Contentieux — résumé d'activité

	1999	2000
Factures à recouvrer (nouveau mode de calcul dès le 1.9.1998)	11 891	8 667
Bordereaux AVS à recouvrer	2 247	2 352
Sentences municipales	34 707	44 310
Poursuites introduites	8 990	10 421
Saisies requises	4 928	5 552
Ventes requises	40	67
Contrevenants insolubles dénoncés pénalement	4 921	5 733
Mandats d'encaissement confiés à la police	864	555
Encaissements réalisés par la police	345	263
Requêtes d'expulsion pour loyer impayé	14	27
Exécution forcée desdites	7	12
Plaintes pénales	25	10
Requêtes de faillite	5	0
Requêtes de mainlevée, sommaires ou ordinaires	386	253
Plans financiers accordés	774	999
Soldes au 01.01.	Fr. 10 753 065.15	Fr. 11 545 209.13
corrections	Fr. —	Fr. 414 908.71
Mandats	Fr. 17 858 294.92	Fr. 15 743 496.68
Frais de procédure avancés	Fr. 542 947.88	Fr. 657 152.30
Emoluments de recouvrement	Fr. 418 435.—	Fr. 506 150.—
ADB à recouvrer	Fr. 4 359.95	Fr. 9 669.55
Montant à percevoir	Fr. 29 577 102.90	Fr. 28 876 586.37
Montant des créances extournées	Fr. 1 638 359.20	Fr. 1 139 267.40
Montant des créances défalquées	Fr. 3 289 044.32	Fr. 2 874 074.41
Montant des créances recouvrées	Fr. 13 104 490.25	Fr. 11 206 913.90
Solde au 31.12.	Fr. 11 545 209.13	Fr. 13 656 330.66

SERVICE DES FORÊTS, DOMAINES ET VIGNOBLES

GÉNÉRALITÉS

Etat du personnel au 31.12.2000

Nomination de 9 employés temporaires.

1^{er} avril 2000, engagement de M. Roland Schmidt, ingénieur ETS, en tant que responsable des domaines agricoles à 50 %.

Programmes d'occupation

Fin des programmes d'occupation par manque de participants.

En matière de **communications**, signalons :

- l'encadrement en forêt de 30 classes primaires uniquement durant le 2^{ème} semestre à cause de «Lothar».
- le 25 mars, matinée de ramassage de déchets en forêt avec le Rotary Club de Lausanne Léman.
- le 13 mai, Samedi de la forêt à la Bressonne réservé aux handicapés avec la collaboration de la société de gymnastique de St-Cierges.
- les 27 et 28 mai, exposition «Bosc'Art», des artistes M.-C. Meier et P. Didisheim au Boscal.
- le 8 juin, remise de la distinction «Entreprise forestière exemplaire 2000», par la SUVA.
- les 11 mai, 4 juillet et 30 août, réceptions des municipalités des communes sur les territoires desquelles la Ville de Lausanne est propriétaire.
- en collaboration avec l'Office des vins vaudois, le Service a organisé plusieurs «événements-dégustations», dont :
 - le 30 juin, une croisière CGN sur le Haut-Lac lors de l'Assemblée Générale de l'OTV,
 - le 30 août, une dégustation au Clos des Abbayes avec les ambassadeurs de Suisse en poste à l'étranger,
 - le 22 octobre, une croisière CGN de Villeneuve à Thonon, avec 180 sommeliers français en Assemblée générale en Savoie,
 - le 22 novembre, la traditionnelle conférence de presse «présentation de la mise 2000» s'est déroulée sur le site de l'exposition itinérante «Les paysages de la vigne». Inaugurée dans le cadre de Gastronomía, l'exposition, avec un volet particulièrement consacré à nos vignobles du Dézaley, a attiré plus de 10 000 spectateurs.

FORÊTS

Chronique

Météo :

Les chablis de l'ouragan «Lothar» sont recouverts par 50 cm de neige en janvier. Environ 30 cm de neige en février. Bonne condition de façonnage et de débardage. Avril pluvieux (9 jours). Mai-juin, beau et chaud. Juillet à novembre, frais et pluvieux. Décembre, doux sans neige.

Plantations et sylviculture :

L'année 2000 se caractérise par la remise en état des dégâts causés par l'ouragan «Lothar». Contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, moins de 10 ha ont été plantés durant l'année. Ceci provient du fait que la priorité a été mise sur la valorisation des bois abattus et sur une volonté de rajeunir les forêts naturellement. On compte un peu moins de 20 000 plants introduits artificiellement. Les nettoyages sont terminés à fin 2000.

Quelques surfaces (Peccau, Moille-d'Avenaz, Creux-Gadin, etc.) sont partiellement laissées telles quelles, afin de voir quelle sera l'évolution naturelle de ces parcelles sans exploiter les chablis. La surface de Peccau fera l'objet d'un suivi scientifique et d'une étude comparative plus détaillée dans le cadre des activités Jorlog.

Exploitation et marché des bois :

Après avoir terminé l'ouverture des routes et chemins forestiers nécessaires au façonnage et au transport des bois, l'exploitation des chablis «Lothar» s'est concentrée sur les gros feuillus/résineux produisant des grumes de valeur. Le volume total de chablis s'élève à 30 700 m³ de bois, toutes catégories confondues.

Les bois vendus rapidement étaient de bonne qualité et les prix encore corrects au début de l'année. Ceux-ci se sont négociés au tiers de leur valeur d'avant «Lothar» à la fin de l'année 2000.

Afin de préserver la qualité de certains bois et de ne pas les mettre sur le marché au moment où les prix étaient déjà fortement descendus, 1 800 m³ d'épicéa ont été stockés sous argile à la Gravière de la Claire-aux-Moines, en collaboration avec six communes de la périphérie est-lausannoise. Ce stockage longue durée est contrôlé en permanence au moyen de sondes électriques thermo-hygrométriques. Il sera interrompu au printemps 2001.

Environ 6 000 m³ de grumes ont été sciées à façon par quatre scieurs/clients vaudois, afin de permettre une longue conservation et une vente à des prix corrects.

Situation sanitaire :

Malgré «Lothar», nous n'avons pas de problème majeur de bostryches à signaler cette année. Un seul foyer de 40 m³ environ.

Equipements

Génie et entretien

Cavaljor : entretien des pistes – fauchage.

Reflâchage et goudronnage du chemin des Géziaux.

Le Service d'assainissement a effectué le raccordement du bloc Abbaye de Montheron/Rama/PC/ferme, jusqu'à la scierie de Montheron pour rejoindre la conduite existante (à travers la forêt). Le mur le long du Talent, à la hauteur de l'Abbaye de Montheron, a été reconstruit ainsi que le parc à voitures à l'amont (nécessitant une collaboration avec FoDoVi).

Le bâtiment du Club du Doberman a été rasé. Le terrain est nivelé et sera recolonisé naturellement.

Le chemin des Côtes, qui a souffert de l'extraction des chablis, a été pratiquement entièrement renforcé durant la saison avec l'aide des collègues de Routes et Voirie.

La Menzi de la Ville remet en outre en état de nombreux layons après le débardage des chablis.

La route des Censières, dont la réfection avait été stoppée par la neige en fin 1999, n'a toujours pas pu être refaite suite à «Lothar».

Les quelques bancs fabriqués par la PC lors des derniers cours réalisés en forêt sont placés en bordure de chemins.

Changement de la passerelle à Bois Mermet.

Construction d'une passerelle sur le Flon-Morand à Montblesson (avec gaine technique pour les SI).

Equipement du chemin piétonnier et pose d'une palissade au Bois-Gentil.

Changement des barrières dans la forêt de Sylvana.

Mise en défend de la place de parc au Chalet-à-Gobet (construction amovible en billons bruts).

Amélioration de la place de stockage à la division 30.

Faune/nature

Pose des barrages pour amphibiens et suivi des migrations.

Participation et animation aux cours du Service des parcs et promenades «réseaux biologiques».

Etude d'un passage pour amphibiens à la route des Paysans.

Etude pour la création de nids pour chauve-souris à Sauvabelin suite à une étude visant à réduire les nuisances causées par les éphémères en été aux alentours du lac.

Chaufferie

L'élimination de sous produits forestiers à la chaufferie pour l'année 2000 représente 5 244 tonnes de bois rond ($\cong 7\,000\text{ m}^3$ équivalent bois-rond). A cela viennent s'ajouter quelque 2 652 tonnes de produits ligneux non forestiers. Suite à l'ouragan, nous avons demandé à

nos collègues du Service du gaz et du chauffage à distance de faire un effort, afin de liquider un maximum de bois endommagé dans la chaufferie, ce qu'ils ont fait à notre très grande satisfaction. La production de chaleur est de 18 450 MWh, ce qui est un record depuis la mise en service en 1996.

Divers

Sécurité au travail :

En 1999 et 2000, le Service des FoDoVi participe au concours national de la SUVA et obtient le 8 juin la distinction «Entreprise forestière exemplaire 2000».

Journées d'interruption de travail pour cause d'accidents

	Professionnel	Non professionnel
Personnel forestier	11½ jours	53½ jours
Personnel non forestier	0 jours	0 jours
Total	11½ jours	53½ jours

Il n'y a eu aucun accident grave relatif à l'ouragan.

Police forestière :

L'année 2000 doit être considérée comme une année relativement calme. A part l'examen du Plan général d'affectation, il n'y a pas eu de gros dossier.

Les restrictions d'accès liées à «Lothar» ont tenu le public à distance des forêts pendant plusieurs mois.

Le surveillant des forêts signale le contrôle de 8 manifestations sportives en forêt, de 20 cas d'infractions à la police forestière (4 constructions illicites, 16 dénonciations liées à la circulation automobile), de dégâts récurrents aux arbres de Sauvabelin (sans que l'on puisse identifier son auteur), et d'une méga-discothèque sauvage dans la nuit du 1^{er} août (refuge des Censières).

Essais scientifiques et groupe JORLOG :

Les travaux courants du groupe Jorlog se poursuivent (Aquifor, essais de paillage en forêt, placettes d'essai du Benenté). Ces travaux n'appellent pas de remarques particulières.

Suite à l'ouragan «Lothar» une parcelle d'essai a été délimitée dans le bois de Peccau. Il s'agit de laisser la forêt se recoloniser naturellement, tout en laissant les chablis au sol. Un suivi floristique et faunistique est organisé.

Signalons la publication de l'excellent cahier de la forêt lausannoise N° 13 : «Mouilles et Gouilles du Jorat» de Cristine Induni-Gaffiot & Jean-Louis Moret.

Le service se penche sur la création d'un cahier de la forêt de la collection des itinéraires, permettant de «fermer la boucle» de l'embouchure de la Chamberonne à celle de la Vuachère. Collaboration avec le Service d'assainissement pour le cahier de l'itinéraire de la Vuachère.

Statistique forestière lausannoise 2000 (Extraits)

Exercice forestier Du 01.01 au 31.12	1999	2000
Surface boisée gérée (y c. Jura)	1 850 ha	1 850 ha
Plantation	16 800 u.	18 420 u.
Total temps consacré (y c. administration et surveillance)	62 745 h.	66 056 h.
Total bois façonnés	19 455 m ³	37 140 m ³

DOMAINES

Compostière

17 900 tonnes, soit environ 62 800 m³ de broyat, dont 4 684 tonnes de déchets ménagers triés à la source, ont été réceptionnés et transformés sur le site de la compostière. 7 300 m³ de paillis et composts ont été commercialisés.

En collaboration avec le groupement des compostières professionnelles, mise en place d'un suivi scientifique en vue de la préparation d'une demande visant à obtenir le label «Bio» pour le compost. Refus du Service de l'aménagement du territoire d'autoriser l'installation d'un tunnel-serre expérimental sur le site de la compostière.

Bâtiments et ouvrages

Parmi les travaux entrepris en 2000, signalons en particulier :

- *Amburnex* : suite des travaux d'entretien sur le chemin Combe de la Crête. Suivi du programme d'entretien des murets. Entretien usuel des points d'eau. Livraison des équipements solaires.
- *Mont-Bailly* : aménagement des abords de la fumière et entretien du chemin.
- *Chalet-de-la-Ville* : surélévation du toit du hangar pour améliorer l'aération du hangar et réfection de la salle de bains. Lambrissage sous avant-toits.
- *Rovéréaz* : changement d'une fenêtre et pose de nouveaux panneaux de signalisation routière.
- *Blécherette* : assainissement des murs de l'habitation et rénovation de la cuisine.
- *Chalet des Enfants* : résiliation à l'amiable au 31.12.2000 du bail à ferme liant la Ville de Lausanne à son fermier et démolition d'une dépendance.
- *Châtelard* : entretien de la charpente du pont de grange.
- *Saugealles* : entretien d'un collecteur et de drains.
- *Les Cases* : réalisation d'un couvert agricole en bois.
- *Villaire* : premiers travaux urgents d'assainissement. Démolition d'un couvert en bordure de forêt pour des questions de sécurité.

- *Etagnières* : changement des citernes.
- *Les Crottes, Cheseaux* : raccordement des eaux usées et des eaux claires.
- *Etagnières et Cheseaux* : redistribution des parcelles de la Ville résultant du nouvel état du remaniement parcellaire de ces deux communes.
- Vente du domaine de *Combremont-le-Grand* aux locataires (préavis N° 143).
- Vente de 7 parcelles agricoles et forestières à la Fondation de l'Arboretum National du Vallon de l'Aubonne, sur le territoire communal de *St-Livres* (préavis N° 139).
- *Compostière* : entretien baraquement multiusages (Ecoles, FoDoVi) et entretien très sommaire des abords et des équipements.
- *Entretiens divers* : drainage à Vers-chez-les-Blanc et aux Cases.

VIGNOBLES

Chronique

Dans sa séance du 17 février 2000, la Municipalité a décidé d'inscrire ses vignobles de Lavaux (Domaine de Burignon, Clos des Abbayes et Clos des Moines) aux visites de la Confrérie des vignerons. Les célèbres «piquets blancs» ont été déposés dans les parcelles contrôlées et 3 visites (printemps, été et automne) effectuées en 2000.

«*Les vendanges les plus hâtives de ce dernier demi-siècle*».

Cette maturité précoce s'explique par les conditions climatiques exceptionnelles des mois de mai et juin. Même si durant un mois de juillet pluvieux et frais (la grêle ayant frappé deux fois, causant dans le Dézaley des dommages estimés à 20 % par les experts), le beau et le chaud sont revenus dès le début août. Commencées pour une parcelle de rouge, le 16 septembre à *Château Rochefort*, suivies les 21 et 22 pour le Pinot gris et le Chardonnay du Dézaley, les vendanges se sont essentiellement déroulées du 27 septembre au 5 octobre. Elles se sont terminées le 6 octobre au *Clos des Moines*. Grâce à une excellente météo (le seul jour de pluie des vendanges a permis de presser les rouges), les apports réguliers de raisins ont permis les meilleurs traitements aux moûts. Les récoltes bien maîtrisées donnent de très beaux sondages, particulièrement dans les rouges également denses, très colorés et riches en tanins. Ceux-ci sont de 10°Oe supérieurs par rapport aux sondages de 1999. Cette remarquable récolte augure d'un très grand millésime.

Mise

La libéralisation des importations de vin blanc, effective au 1^{er} janvier 2001, rend les conditions du marché vinicole indigène toujours plus difficiles (pression sur les prix). Cette situation a obligé le Conseil d'Etat vaudois (sur préavis de l'interprofession) à donner sa première décision le 15 septembre 2000 sur l'attribution ou non des PLC (Plafond Limite de Classement). Pour la région de Lavaux (21 % du vignoble vaudois) ceux-ci ont été attribués. Pour la Côte (54 % du vignoble vaudois !), le

PLC volontaire souhaité en 1999 n'a pas été suffisamment appliqué et a créé des difficultés pour la commercialisation de cette récolte abondante. Pour les vendanges 2000, la décision a été d'appliquer ce nouveau système d'auto-régulation du marché avec les normes suivantes :

Cépages blancs/Catégorie 1 : 0.90 litre/m² (sans attribution du PLC de 0.22 litre/m²).

Cépages rouges/Catégorie 1 : 0.77 litre/m² (sans attribution du PLC de 0.19 litre/m²).

De par cette situation, la Municipalité a décidé de maintenir la série des mises à prix 1999, à une exception : le Clos des Moines blanc qui a été relevé à Fr. 14.-/litre, soit le même niveau que son voisin du Dézaley, le Clos des Abbayes.

Les 394 lots misés le jeudi 14 décembre représentent 265 975 litres ou une moyenne de 675 litres/lot. Tous les lots ont trouvé preneur pour un prix moyen (blancs et rouges confondus) de Fr. 10.62 le litre, ce qui représente une augmentation de 1,3 % par rapport à 1999 (prix moyen de Fr. 10.48). Les rouges et les Dézaley blancs qui avaient subi de fortes baisses en 1999 ont fait une très belle correction à la hausse, particulièrement à la Côte : 21 % à Rochefort et 33 % pour l'Abbaye de Mont. Le Burignon blanc, qui avait atteint un sommet à Fr. 12.93 le litre, a subi une baisse importante à Fr. 11.01 le litre, soit - 15 %.

Les 1 344 bouteilles de Chardonnay du Dézaley 1999 ont été adjudgées au prix moyen de Fr. 20.51 (Fr. 22.16 pour le 1998). Le résultat financier de la mise est de Fr. 2 852 191.—.

Travaux d'entretien et d'équipement

Abbaye de Mont : divers travaux de peinture (façades et menuiserie extérieure).

Château Rochefort : encadrement et remplacement de fenêtres de l'appartement du vigneron.

Clos des Moines : divers travaux de peinture (menuiserie extérieure et volets) et réfection importante d'un mur de vigne.

Clos des Abbayes : installation d'un chauffage à gaz (avec pose de 8 radiateurs) dans l'appartement du vigneron, M. Mario Guidi.

Domaine du Burignon : divers travaux de peinture (menuiserie extérieure) et mise en conformité des installations électriques du rural.

Statistique vinicole 2000

Domaines	1999		2000	
	Production (litres moût)	Résultat des mises Prix moyen	Production (litres moût)	Résultat des mises Prix Moyen
Burignon blanc	60 190	12.93	60 080	11.01
Clos des Abbayes Blanc	45 110	14.27	45 400	15.18
Clos des Moines Blanc	44 570	13.78	37 540	14.14
Allaman blanc	22 820	7.01	23 555	6.60

Abbaye de Mont Blanc	104 760	8.29	101 750	7.58
Total blanc	277 450	11.05	268 325	10.69
Burignon rouge	10 610	11.99	10 700	11.99
Clos des Abbayes Rouge	8 390	16.66	7 385	18.34
Clos des Moines Rouge	4 720	15.01	4 750	16.02
Allaman rouge	19 550	6.66	15 900	8.04
Abbaye de Mont Rouge	37 260	6.26	31 820	8.32
Total rouge	80 530	8.49	70 555	10.34
Total blanc Et rouge	357 980	10.48	338 880	10.62

SERVICE DES GÉRANCES

Avec le passage du millénaire, le Service des gérances s'est doté d'un nouvel outil de gestion immobilière appelé OFIGER. Son introduction, qui nécessite un engagement très important de l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices du service, s'est poursuivie pendant toute l'année. La saisie des données pour l'établissement des décomptes de chauffage s'est avérée longue et complexe. Cependant, les efforts consentis se révéleront utiles. En 2001, le service poursuivra et consolidera la mise en place de ce nouvel outil informatique en offrant notamment à sa nombreuse clientèle de nouveaux accès à la location par le biais du site internet de la Ville.

A partir du 1^{er} janvier 2000, le Service des gérances assure la gestion des 36 bâtiments du patrimoine du Service de la jeunesse et des loisirs. Cette volonté de concentrer la gestion immobilière de la Ville au sein du Service des gérances se poursuivra en 2001 par l'arrivée du portefeuille des immeubles du Service des eaux et des appartements de fonction du Service du personnel et des assurances.

L'année 2000 a également été marquée par une nouvelle organisation du Service des gérances qui tient compte notamment de l'introduction de son nouvel outil informatique, de l'augmentation du portefeuille des immeubles et des changements liés aux prochains départs à la retraite d'une partie importante du personnel. Cette nouvelle structure permettra également de mieux répondre aux attentes de la clientèle externe ou interne.

Le Service des gérances a poursuivi son programme de rénovation, financé par un crédit-cadre de Fr. 11 000 000.— réparti sur quatre ans, de toute une série de bâtiments. En 2001, le service arrivera au terme des travaux prévus et engagera les études en vue de la préparation du prochain programme de rénovation pour la période 2002-2005.

Cinq préavis ont été acceptés par le Conseil communal :

N° 129 – Immeuble route de Berne 300 – Auberge du Chalet-à-Gobet – rénovation de la cuisine, assainissement partiel du sous-sol.

N° 140 – Immeuble chemin de la Vallombreuse 14B – Ferme de la Chablière – aménagement de l'espace intérieur à l'usage de dépôts et atelier pour le Musée romain de Lausanne-Vidy, réfection du solde des façades.

N° 162 – Immeuble rue Haldimand 3/place Arlaud 2 – projet de démolition de deux bâtiments et reconstruction d'un immeuble avec logements subventionnés, commerces, bureaux et salles de réunion. Demande d'augmentation du compte d'attente.

N° 163 – Immeuble rue des Terreaux 33 – réhabilitation du bâtiment.

N° 170 – Immeuble avenue de Beaumont 4-6-8 à

Lausanne – Ferme de Béthusy – réhabilitation et transformation des bâtiments.

A cela, il convient de rajouter l'acceptation du rapport-préavis N° 119 qui supprimera à l'avenir la clause d'indexation au chiffre d'affaires des loyers des établissements publics du patrimoine communal.

33 nouveaux logements ont été créés pour le compte de la CPCL, à la place de Milan 26 et ont tous trouvé très rapidement preneur.

Le tableau suivant illustre l'évolution des différents portefeuilles gérés par le service. Précisons qu'avec le nouveau logiciel OFIGER certains objets sont regroupés, voire supprimés depuis l'année 2000, afin de mieux refléter la réalité.

Statistiques diverses

Bâtiments

	Bourse communale	CPCL	Fondations et divers	Totaux		
				1993	1996	2000
Totaux 1993	308	152	7	467		
Totaux 1996	315	152	13		480	
Totaux 2000 (OFIGER)	287	151	12			450

Objets loués

Logements	742	2 157	38	2 819	2 924	2 937
- studios, chambres indépendantes	46	49	2	90	89	97
- appartements de 1-1½ pièces	41	260	2	323	328	303
- appartements de 2-2½ pièces	181	571	4	741	765	756
- appartements de 3-3½ pièces	276	812	8	1 020	1 062	1 096
- appartements de 4-4½ pièces	99	385	15	462	496	499
- appartements de 5-5½ pièces	40	57	2	94	93	99
- appartements de 6-6½ pièces	13	15	—	38	37	28
- appartements de 7 pièces et plus	10	8	—	14	15	18
- villas	36	—	5	37	39	41
Commerces	548	285	20	801	792	853
- magasins	85	48	4	144	143	137
- bureaux	62	72	—	114	76	134
- ateliers	55	10	2	42	44	67
- kiosques	10	—	—	6	6	10
- locaux-dépôts	243	149	13	400	423	405
- vitrines	41	—	—	27	34	41
- enseignes	20	3	—	29	29	23
- établissements publics	32	3	1	39	37	36
Parking	1 393	1 783	48	3 257	3 439	3 224
- garages et places de stationnements int.	73	994	10	1 097	1 198	1 077
- places de stationnement extérieures	1 320	789	38	2 160	2 241	2 147

Terrains	372	6	—	497	500	378
- droits distincts et permanents (droits de superficie)						
- terrains nus (dès 2000, sans les servitudes)	150	4	—	284	280	154
Objets divers	42	13	3	49	81	58
Totaux 1993	3 292	4 034	97	7 423		
Totaux 1996	3 435	4 197	104		7 736	
Totaux 2000	3 097	4 244	109			7 450

Tableau récapitulatif des loyers encaissés

	1993	1996	2000
Bourse communale	21 807 874.—	25 213 333.—	26 106 457.—
Caisse de pensions	29 475 240.—	31 143 900.—	34 007 442.—
Fondations et divers	562 939.—	584 693.—	580 923.—
Totaux	51 846 053.—	56 941 926.—	60 694 822.—

SECTION TECHNIQUE

Les principaux travaux de réfection et de réhabilitation entrepris en 2000 ont été les suivants :

Conduits par notre service :

- *Bourse communale*
 - *Abbaye 2*
Correction du réseau des canalisations extérieures de l'auberge de Montheron.
 - *Aloys Fauquez 29-43*
Aménagements extérieurs, réfection des chemins d'accès situés au Nord.
 - *Aloys Fauquez 44*
Rénovation complète d'un appartement aux combles, création salle de bains, agencement cuisine. Rénovation complète de la cage d'escaliers de l'immeuble.
 - *Chavannes 65*
Correction du réseau de canalisations extérieures. Remplacement de la chaudière.
 - *Echallens 83*
Travaux de sécurisation des éléments de façades.
 - *Georgette 5*
Rénovation partielle des façades, réfection du massif de cheminée et divers travaux de rénovation intérieure.
 - *Grand-Pré 3-5*
Rénovation complète des toitures plates.
 - *Industrie 10*
Importants travaux d'entretien aux AMV.
- *Oron 29*
Rénovation partielle des façades et de la toiture.
- *Ouchy 67*
Rénovation lourde d'un appartement des combles Sud-Est, y compris cuisine et salle de bains.
- *Ouchy 73*
Assainissement de la production de froid des locaux commerciaux.
- *Pêcheurs 9*
Remplacement d'une chaudière.
- *Pierrefleur 72*
Réfection complète de toutes les introductions : eau, gaz, téléphone, électricité et teleréseau.
- *Renens 16*
Rénovation complète de la menuiserie extérieure et de la serrurerie.
- *Signal 25*
Rénovations importantes à l'intérieur du bâtiment du centre psychiatrique de jour.
- *Vallon 15*
Rénovation complète d'un appartement, création d'une salle de bains et d'un agencement cuisine.
- *Caisse de pensions*
 - *Bernadaz 3, Paudex*
Transformations importantes dans la chaufferie.
 - *Chailly 5*
Rénovation lourde de 3 appartements, soit : un 2 pièces, un 4 pièces et un 4,5 pièces.
 - *Dôle 27*
Divers travaux d'aménagements extérieurs.
 - *Echallens 30*

- Remplacement des volets, travaux de maintenance sur les menuiseries.
- *Ecole-de-Commerce 1-3-5/Maupas 81*
Rénovation partielle de 14 appartements et d'un commerce. Création d'une buanderie supplémentaire.
- *Fau-Blanc 20 B, Pully*
Rénovation lourde d'un appartement de 4,5 pièces.
- *Matthias-Mayor 4*
Remplacement des fenêtres en toiture, rénovation complète de 2 appartements.
- *Morges 141*
Rénovation lourde de 2 appartements, soit : un 3,5 pièces et un 4 pièces.
- *Petit-Flon 52-54*
Rénovation complète des revêtements des sols des classes enfantines.

Conduits par un bureau d'architecture, sous surveillance de notre service :

- *Bourse communale*
 - *Berne 300*
Rénovation complète de la cuisine et travaux d'entretien à l'auberge du Chalet-à-Gobet.
 - *Madeleine 1*
Rénovation lourde du magasin Palud Modes, remplacement de l'ascenseur.
 - *Pierrefleur 72*
3^{ème} étape : divers travaux de maintenance en collaboration avec les locataires de la maison du Désert.
 - *Vallombreuse 14*
Travaux d'intégration du musée romain dans la ferme.
- *Caisse de pensions*
 - *Aloys Fauquez 62*
Rénovation complète de la toiture du centre commercial.
 - *Béthusy 68*
Rénovation complète des façades et de la toiture plate, réfection de la cage d'escaliers.
 - *Floréal 21*
Modernisation complète de l'installation d'ascenseur.
 - *Haldimand 51, Yverdon*
Remplacement de la chaufferie.

SECTION BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS

- *Beau-Séjour 8*
Service du cadastre : réfection des bureaux (cadastre souterrain, secrétariat et cafétéria). Service d'urbanisme : réfection de la salle de conférence. PFO : réfection du hall d'accueil et du secrétariat.
- *Théâtre Kléber Méleau*

- Réfection des bureaux de la direction.
- *Fondation de l'Hermitage*
Réfection de façade et des menuiseries extérieures.
- *Casino de Montbenon*
Réfection des peintures et du hall d'entrée.
- *Musée historique de Lausanne*
Réfection des bureaux du secrétariat et du conservateur.
- *Chaucrau 8*
Réfection complète, intérieur et extérieure et aménagement de locaux pour l'Harmonie des écoles.
- *Villamont 4*
Aménagement des locaux pour l'installation du FAR et des archives de la danse.
- *Théâtre de Vidy, atelier des décors*
Suite à un dégât d'eau, modification de la ferblanterie et réfection complète du parquet.
- *Maupas 81*
Aménagement des nouveaux locaux pour l'ADC et l'ADE.
- *Palud 7*
Aménagement de nouveaux locaux pour les ressources humaines.
- *Pêcheurs 11*
Modification des portes de la gendarmerie et du sauvetage. Réfection des toitures suite à l'ouragan Lothar. Travaux de remise en état des installations sanitaires et réfection de peinture suite à un dégât d'eau.
- *Palais de justice de Montbenon*
Réfection de l'escalier principal et de peinture sur les menuiseries extérieures.
- *Hôtel de Ville*
Réfection complète du mécanisme - en cours.
- *Cantine de Sauvabelin*
Réfection de la toiture - modification des ferblanteries et des pièces de charpente.

SITUATION DU CRÉDIT-CADRE

Par rapport à la liste indicative des travaux prévus dans le préavis N° 280, la quasi totalité des interventions envisagées sera exécutée d'ici fin 2001. Cependant, l'immeuble de la rue de l'Ale 2 fera l'objet d'un préavis distinct et la rénovation du bâtiment de Bellerive 19 sera remplacée par le projet d'extension de la Maison de la communication à Florimont 1.

L'immeuble sis au chemin de l'Usine-à-Gaz 10 à Renens nécessite une intervention urgente afin de garantir la sécurité des utilisateurs et des tiers. Ces travaux seront financés par le biais du poste "divers et imprévus".

Comme prévu, la rénovation des bâtiments du patrimoine administratif a débuté en 1999 et sera exécutée dans les délais.

Au 31.12.2000, la situation se présentait comme suit :

Immeubles	Devis initial	Situation au 31.12.00	Observations
Ale 2	700 000	27 744.—	Préavis distinct
Bellerive 19	1 200 000	—	Voir Florimont 1
Bergières 7-7b	600 000	187 878.—	
Bergières 21	500 000	697 955.90	Travaux terminés
Berne 300	300 000	48 950.20	Chauffage, voir Berne 300-302
Bornan 2	200 000	280 616.40	Travaux terminés
Cathédrale 8 et 10/Curtat 1	300 000	260 445.55	Travaux terminés
Chissiez 4	200 000	232 885.90	Travaux terminés
Côtes-de-Montbenon 7-9	500 000	280 428.95	
Dapples 1	400 000	398 907.20	Travaux terminés
Fauquez 54	200 000	262 442.65	Travaux terminés
Industrie 2	200 000	17 737.50	
Madeleine 1	300 000	265 796.10	Travaux terminés
Marché 19/Viret 9	200 000	147 755.55	Travaux terminés
Mercier 11	200 000	53 563.10	Travaux terminés
Temple 20	300 000	482 799.80	Travaux terminés
Toises 14	500 000	294 545.70	Travaux terminés
Usine-à-Gaz 9	500 000	463 037.85	Bât. adm./travaux terminés
Vallombreuse 14-14b	400 000	398 775.50	Travaux terminés
Vallon 15	200 000	79 523.15	Travaux terminés
Agassiz 5	—	673 744.90	Travaux terminés
Berne 300-302	—	333 363.10	Chaufferie-travaux terminés
Mercier 13	—	208 329.—	Travaux terminés
Florimont 1	—	—	Remplace Bellerive 19
Divers et imprévus	900 000	—	
Total	8 800 000	6 097 226.—	
Villa Mon-Repos	150 000	30 000.—	
Musée historique	900 000	894 484.—	
Hôtel de Ville	250 000	9 000.—	
Fondation Hermitage	200 000	211 940.—	
Casino Montbenon	150 000	75 000.—	
Chaucrau 8	100 000	236 450.—	Travaux terminés
Théâtre municipal	150 000	114 870.—	
Divers et imprévus	300 000	—	
Total	2 200 000	1 571 744.—	
TOTAL GÉNÉRAL	11 000 000	7 668 970.—	

SERVICE DES POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

Réception des familles

Pour l'année 2000, les funérailles se répartissent comme suit : 83,58 % pour l'incinération et 16,42 % pour l'inhumation, contre 83,93 % et 16,07 % pour l'année précédente, respectivement 82,47 % et 17,53 % pour l'année 1998.

Menuiserie

Selon les prévisions, la diminution d'un poste de travail à l'unité des prestations funéraires, dès le 1^{er} septembre 1999, a eu pour conséquence un accroissement de la

participation du personnel de l'atelier de menuiserie aux tâches des prestations funéraires.

Afin d'assurer les activités de l'unité, les menuisiers ont collaboré aux tâches funéraires pour un total de 1 048 heures, contre 509 heures en 1999.

Il en résulte une réduction spontanée du stock des marchandises, conformément à la sixième proposition de «Perspectives 2001».

Prestations funéraires

Les véhicules du service ont parcouru 70 799 km, contre 61 436 km l'année précédente.

Un corbillard acquis en 1982 a été remplacé par un nouveau véhicule.